

PRÉFECTURE DE LA LOIRE

DIRECTION DES ACTIONS
INTERMINISTÉRIELLES
ET EUROPÉENNES

Le Préfet de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE DE VIE

Affaire suivie par : Christine MANIQUET
E-mail : christine.manique@loire.pref.gouv.fr
Tél : 04.77.48.48.93
Fax : 04.77.48.47.52.

VU le Titre I du Livre V du Code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU la loi n° 93-3 du 4 janvier 1993 relative aux carrières (codifiée pour partie) ;

VU le décret du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifié par le Code de l'environnement sous le Titre I du Livre V) et notamment ses articles 23.2 et 18 ;

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} février 1996 fixant le modèle d'attestation de la constitution de garanties financières prévue à l'article 23.3 du décret 77.1133 du 21 septembre 1977 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 98.2 du 23 février 1998 autorisant la S.A. I.R.B. FOTEC à exploiter une carrière d'argile sur le territoire de la commune de CHALAIN LE COMTAL, lieu-dit : «Bourg Est», pour une superficie totale de 5 ha 3 a 60 ca ;

VU l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2002 autorisant la S.A.S. IMERYS Structure sise 82, route d'Auch, BP 313, 31773 COLOMIERS Cedex, à exploiter en lieu et place de la Société IRB FOTEC la carrière susvisée,

VU L'arrêté préfectoral du 18 février 2004, autorisant la SAS IMERYS STRUCTURE à modifier le plan de phasage et augmenter le tonnage extrait annuellement de cette carrière,

VU la demande présentée le 06 avril 2004 par la SAS IMERYS T.C, sise Parc d'Activités de Limonest, Silic 3, 1, chemin des Vergers 69790 LIMONEST, sollicitant l'autorisation de transférer en son nom les autorisations précitées,

VU les documents attestant les capacités techniques et financières du nouvel exploitant ;

VU la justification de la constitution des garanties financières pour la carrière, établie par le nouvel exploitant ;

VU le rapport et les propositions de M. le Directeur régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, Inspecteur des Installations Classées du 30 avril 2004 ;

VU l'avis de la Commission départementale des Carrières qui s'est tenue le 1er juillet 2004;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La S.A.S. IMERYS T.C. dont le siège social est situé Parc d'Activités de Limonest, Silic 3, 1, chemin des Vergers 69790 LIMONEST, est autorisée à exploiter en lieu et place de la S.A.S IMERYS STRUCTURE, une carrière à ciel ouvert en terre ferme d'argile sur le territoire de la commune de CHALAIN LE COMTAL, lieu-dit : «Bourg Est», pour une superficie de 5 ha 03 a 60 ca.:

Parcelle cadastrée SECTION ZI n° 75.

ARTICLE 2 :

Le nouvel exploitant se substitue d'office au précédent exploitant dans l'intégralité des droits et obligations attachés à l'autorisation d'exploiter, accordée à son prédécesseur par arrêté préfectoral n° 98.2 en date du 23 février 1998, ainsi qu'à l'arrêté du 18 février 2004, portant modification du phasage et augmentation du tonnage extrait.

ARTICLE 3 :

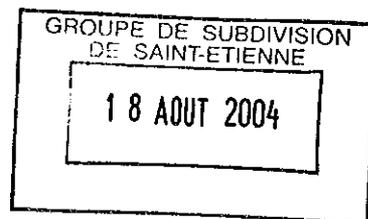
M. le Sous-Préfet de Montbrison, M. le Maire de CHALAIN LE COMTAL, M. le Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, Inspecteur des Installations Classées sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie pendant une durée minimale d'un mois, procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du Maire.

Fait à Saint-Etienne, le 17 Aout 2006

Préfet
de la Loire
M. le Maire
de Chalais-le-Comtal
M. le Directeur
Régional de l'Industrie
de la Recherche et de
l'Environnement

Ampliation adressée à :

Monsieur le Président de la
S.A.S. IMERYS T.C
Parc d'Activités de Limonest
Silic 3, 1, chemin des Vergers
69790 LIMONEST



- M. le Sous-Préfet de Montbrison
- M. le Maire de CHALAIN LE COMTAL
- α - M. le Directeur régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, Inspecteur des Installations Classées,
- Archives,
- Recueil des Actes Administratifs,
- Chrono.

Reçu le 18/08/2004
M. le Maire de CHALAIN LE COMTAL
M. le Maire de CHALAIN LE COMTAL